

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRESIDENCE DU CONSEIL DES MINISTRES
MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
TRAVAIL-DEMOCRATIE-PAIX

DECRET N°78/ 506 DU 24 JUIL. 1978

PORTANT RADIATION DES CADRES D'UN OFFICIER DE
L'ARMÉE POPULAIRE NATIONALE.

LE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI, PRESIDENT
DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU CON-
SEIL DES MINISTRES. -

VISAS

- D.B.
D.C.F.
- VU - L'ACTE FONDAMENTAL DU 05 AVRIL 1977 ;
 - VU - L'ACTE 005 DU 19 MARS 1977 DU COMITÉ CENTRAL DU PARTI CONGOLAIS
DU TRAVAIL PORTANT CRÉATION DU COMITÉ MILITAIRE DU PARTI ET
FIXANT SES ATTRIBUTIONS ;
 - VU - L'ACTE 001/PCT/CMP DU 03 AVRIL 1977 PORTANT ORGANISATION ET
STRUCTURATION DU COMITÉ MILITAIRE DU PARTI ;
 - VU - LA LOI 17/61 DU 16 JANVIER 1961 PORTANT ORGANISATION ET RECRUTE-
MENT DES FORCES ARMÉES DE LA RÉPUBLIQUE ;
 - VU - L'ORDONNANCE 31/70 DU 18 AOÛT 1970 PORTANT STATUT GÉNÉRAL DES
CADRES DE L'ARMÉE POPULAIRE NATIONALE ;
 - VU - LE DÉCRET 62/127 DU 07 MAI 1962 SUR LE RECRUTEMENT DANS L'ARMÉE ;
 - VU - L'ARRÊT DE LA COUR RÉVOLUTIONNAIRE D'EXCEPTION DU 06 FÉVRIER
1978 ;

SUR PROPOSITION DU COMITE DE DEFENSE

DECRETE

ARTICLE 1ER. - LE SOUS-LIEUTENANT EWOLO OSGAR EN SERVICE À L'EX-BATAILLON AUTO-
NOME DE LA GARDE PRÉSIDENTIELLE, ZONE AUTONOME DE BRAZZAVILLE, CONDAMNÉ AUX TRAV-
VAUX FORCÉS À PERPÉTUITÉ EST LIBÉRÉ DE L'ARMÉE ACTIVE POUR COMPTER DU 06 FÉVRIER
1978 POUR :

FAUTE GRAVE CONTRE L'HONNEUR

ARTICLE 2. - LE PREMIER VICE-PRÉSIDENT DU COMITÉ MILITAIRE DU PARTI, MINISTRE
DE LA DÉFENSE NATIONALE EST CHARGÉ DE L'APPLICATION DU PRÉSENT DÉCRET QUI SERA
ENREGISTRÉ, PUBLIÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO ET
COMMUNIQUÉ PARTOUT OÙ BESOIN SERA. -

FAIT A BRAZZAVILLE, LE 24 JUILLET 1978

PAR LE PRÉSIDENT DU COMITÉ MILITAIRE DU
PARTI, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF
DE L'ÉTAT, PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINIS-
TRES.

GÉNÉRAL JOACHIM YHOMBY-OPANGO

LE DEUXIÈME VICE-PRÉSIDENT DU COMITÉ MILI-
TAIRE DU PARTI, PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT, MINISTRE AU PLAN, EN MISSION
LE MEMBRE DU COMITÉ MILITAIRE DU PARTI,
MINISTRE DES TRAV. PUBLICS ET T.

Le Colonel Martin M. B. I. A.
Ministre des Finances.

LE PREMIER VICE-PRÉSIDENT DU COMITÉ
MILITAIRE DU PARTI, MINISTRE DE LA DÉ-
FENSE NATIONALE.